



BOURDEAU

Nombre de Conseillers	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Présents	14
Absents	1
Pouvoirs	1
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation
30 avril 2026

Date d'affichage
30 avril 2026



Avis 2026_35

**CCID - Délibération
fixant la liste des noms
en vue de la
nomination des
membres**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 04 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DRIVET, Maire.

Etaient présents : Michel ARDOUVIN, Marc BARRILLON, Martine BEGET, Loïc BELINGHERI, Isabelle BILLARD, Philippe CANE, Jean-Claude CARPENTIER, Anne-Elise COMMUNAL, Jean-Claude DIJOURD, Jean-Marc DRIVET, Clovis GODINOT, Sophie GOMMET, Eléonore MARIN, Christine VINCENT.

Absente excusée avec pouvoir : Juliette KURZ pouvoir à Anne Elise COMMUNAL

Désignation du secrétaire de séance : Michel ARDOUVIN est désigné à ce poste en vertu de l'article L.2121-15 du CGCT.

Le Maire informe, conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), que la collectivité doit transmettre au service des impôts une proposition de 24 noms pour établir la liste des commissaires appelés à siéger à la CCID.

La **commission communale des impôts directs** intervient surtout en matière de fiscalité **directe** locale.

Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux **impôts directs** locaux (articles 1503 et 1504 du code général des **impôts**).

Elle établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation (article 1503 du code général des **impôts**).

Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du code général des impôts). La commune a l'obligation de proposer des résidents, des membres « dit expert, ... », au nombre de 12 titulaires et 12 suppléantes.

La direction des impôts ne retiendra que 6 titulaires & 6 suppléants parmi ces personnes de bonne foi & loyauté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose la liste suivante comportant 12 noms de titulaires et 12 noms de suppléants :

TITULAIRES
1. CANTENS Catherine – 427 route de l'Epine
2. CHEVELARD Bernard – 335 route de l'Epine
3. JAQUIER Alberte – 3070 route du Lac
4. BELLE Monique – 230 route de l'Epine
5. SANDON Marie-Claude
6. SULPICE Jean-Claude – 69 route des Vignes
7. BILLARD Isabelle
8. QUINCIEU Christiane – 330 route de l'Epine
9. DUQUESNEL Virginie
10. KURZ Juliette
11. NICOLETTI Rocco
12. DAVID Françoise – 475 route de la Révine

Avis 2026_35

**CCID - Délibération
fixant la liste des noms
en vue de la
nomination des
membres**

SUPPLEANTS
1. CASSAZ Valérie
2. VINCENDEAU Dominique – 45 impasse de Belledonne
3. MARIN Pierre – 374 Route de la Revine
4. CHEVELARD Jean-François – 30 route des Grandes Eaux
5. CARPENTIER Jean-Claude – 238 route des Grandes Eaux
6. VINCENT Patrick – 50 impasse du Ruisseau
7. GAURY Pierre Marie
8. DIJOURD Jean-Claude – 115 chemin des Romains
9. COMMUNAL Anne Elise
10. RYON Chantal
11. VROMANT Jacques
12. COMPASSI Jean

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la liste des titulaires et des suppléants.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré en séance.

Suivent les signatures au registre,

Pour extrait conforme

**Le secrétaire de séance,
Michel ARDOUVIN**

**Le Maire,
Jean-Marc DRIVET**

